



Table de concertation
des aînés de l'île de Montréal

***CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE PLAN D'ACTION FAMILLE MONTRÉAL***

**MÉMOIRE présenté par la
*TABLE DE CONCERTATION DES ÂNÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL***

MONTRÉAL, 23 NOVEMBRE 2007

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE LA TCAÎM	3
INTRODUCTION	5
POUR UNE DÉFINITION PLUS INCLUSIVE	5
FAVORISER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS, CONCRÈTEMENT!.....	8
CONCLUSION	12
ANNEXE	13

PRÉSENTATION DE LA TCAÎM

Depuis l'année 2000, la *Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal* (TCAÎM) est constituée en organisme à but non lucratif et a pour mission d'offrir un lieu où l'on agit de concert avec les organismes d'aînés de l'île de Montréal pour améliorer leur qualité de vie tout en construisant une solidarité avec tous les âges. Nous agissons aussi comme interlocuteur privilégié auprès de différentes instances qui peuvent également contribuer à favoriser une meilleure qualité de vie pour les aînés de l'île de Montréal.

Nos principaux objectifs sont les suivants:

- Animer un lieu de concertation entre les organismes représentatifs de la population des aînés de l'île de Montréal dans une dynamique d'interaction avec les institutions concernées par la situation des aînés.
- Collaborer avec les instances décisionnelles, particulièrement au niveau local, municipal et régional, à la conception, la planification et la mise en œuvre de politiques et programmes ayant un impact sur la qualité de vie d'une communauté vieillissante.
- Favoriser et soutenir des actions visant l'amélioration des conditions de vie des aînés.
- Contribuer à faire connaître l'apport économique, social et culturel des aînés.
- Porter une attention particulière aux aînés des communautés culturelles de l'Île de Montréal.
- Favoriser les échanges intergénérationnels.

La TCAÎM compte parmi ses membres plus de quarante organismes régionaux¹ et regroupements dont, entre autres, la section montréalaise du réseau FADOQ, le *Forum des citoyens aînés de Montréal*, l'*Association Québécoise de gérontologie*, l'*Association Québécoise des centres communautaires pour aînés*, *Les petits frères des Pauvres*, le *Regroupement des aidants et aidantes naturels*, la *Coalition pour le maintien dans la communauté*, ainsi qu'une quinzaine d'institutions collaboratrices, dont le *Regroupement des syndicalistes à la retraite (FTQ)*, *L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal* et la *Conférence régionale des élus*.

¹ Voir liste en annexe.

VOICI UN APERÇU DES ACTIONS MENÉES OU EN COURS DE RÉALISATION

- Projet sur les environnements sécuritaires en collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- Production d'avis dans le cadre de la consultation sur le Conseil des aînés, de celle sur l'apport des aînés à la société québécoise et, la plus récente, sur les conditions de vie des aînés.
- Projet visant à outiller les aînés à utiliser les services du gouvernement en ligne.
- Tournée des Tables locales pour assurer le lien entre l'action locale et l'action régionale.
- Participation à la tournée des CHSLD organisée par le ministre de la Santé et des Services sociaux visant l'évaluation de ces organismes du point de vue des usagers et de leurs familles.
- Participation aux comités Famille et Femmes de la CRÉ de Montréal et représentation au Conseil d'administration.
- Projet sur le transport et la mobilité des aînés de l'Île de Montréal.

INTRODUCTION

D'entrée de jeu, nous tenons à souligner tout l'intérêt que nous accordons à la démarche entreprise par la Ville de Montréal pour se doter d'une politique familiale municipale. Notons au passage que la TCAÎM est membre du Comité Famille de la CRÉ de Montréal et a délégué un représentant au sous-comité chargé spécifiquement de suivre l'évolution de l'élaboration de la politique familiale municipale. Nous croyons que cette initiative est porteuse et peut, à court, moyen et long terme, améliorer la qualité de vie des familles qui ont fait le choix de vivre à Montréal et inciter des jeunes à choisir Montréal pour fonder une famille. C'est pourquoi il nous importe de participer à cette consultation, dans la mesure où celle-ci nous permet de contribuer à une réflexion collective importante et de promouvoir les préoccupations de la population aînée de la région de Montréal.

À ce sujet, rappelons seulement que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent plus de 15 % de la population montréalaise, et que selon les projections démographiques, Montréal reste l'endroit au Québec où la population la plus âgée (personnes de 80 ans et plus) va demeurer la plus concentrée. On y comptera même un peu plus de mille centenaires d'ici 2021². D'où l'importance, pour la TCAÎM, que la ville de Montréal se dote d'une politique familiale large et inclusive. Et puisque la Ville de Montréal fait le souhait «que ce document [le plan collectif d'action famille] suscite un mouvement collectif de la part de tous les intervenants qui façonnent cette ville d'une manière ou d'une autre, pour en faire un milieu encore plus accueillant pour les familles et leurs enfants.», et qu'elle souhaite également «que ce document soit enrichi des commentaires et suggestions des nombreux partenaires », nous vous présentons ici quelques unes des réflexions et des préoccupations de la TCAÎM concernant le projet de politique familiale.

POUR UNE DÉFINITION PLUS INCLUSIVE

Un projet de politique familiale doit d'abord reposer sur une vision de la famille, sur une définition de celle-ci. De cette définition découleront les actions et mesures qui touchent la famille. À cet égard, la TCAÎM ne peut qu'exprimer une certaine déception quant à la définition de la famille mise de l'avant dans les documents de référence proposés par la Ville (cadre de référence et plan collectif d'action famille). À notre avis, la définition n'est pas suffisamment

² Girard, Létourneau, Thibault, 2004 ; ISQ dans *Un portrait statistique des familles au Québec*, MFACF, 2005

inclusive et ne reflète pas la diversité et la richesse des familles montréalaises, surtout du point de vue intergénérationnel. Nous croyons que les montréalais, à l'instar de la société québécoise, se reconnaissent dans l'image d'une famille multigénérationnelle et diverse. À ce sujet, nous ne pouvons que constater que la Ville de Montréal a volontairement pris le parti de réduire la définition de la famille à sa plus simple expression dans le dessin de s'adresser qu'à un groupe bien spécifique, celui des parents avec jeunes enfants. Nous nous étonnons de ce parti pris, d'autant plus que nous pouvons lire, dans le mémoire qu'a déposé l'organisme *Carrefour action municipale et famille*³, dans le cadre de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés : « Il y a quelques années, les aînés avaient manifesté une certaine inquiétude quant à la définition de la famille qui tournait principalement autour du cycle de vie des familles avec jeunes enfants. Peu de temps après, la plupart des définitions de la famille ont inclu les aînés. ». Nous ne pouvons donc que déplorer que la Ville de Montréal ne soit pas allée dans ce sens et qu'elle n'ait pas mis la notion de famille intergénérationnelle au cœur de sa définition.

Bien que les aînés ne soient pas complètement oubliés dans ce projet de politique familiale, la place qu'on leur accorde est minime. En effet, ils ne sont mentionnés que dans la mesure où ils font partie de la famille « réseau ». Ceci ne correspond pas, selon nous, au rôle central que peuvent jouer les grands-parents auprès des familles montréalaises. En ce sens, nous ne pouvons nous rallier à la position des représentants de la Ville qui avancent qu'une telle politique, pour être efficace, doit cibler une clientèle spécifique. Nous croyons plutôt que ce parti pris pour la famille, dans sa plus simple expression, ne servira pas l'objectif souhaité. Nous croyons plutôt que les familles montréalaises risquent de ne pas se reconnaître dans cette politique et ce document. D'autant plus qu'aucune photo de famille intergénérationnelle, de grands-parents accompagnant leurs petits enfants, n'agrémente les documents proposés par la Ville. Nous pouvons comprendre que la ville, à l'aide de cette politique, souhaite contrer l'exode des jeunes familles vers les banlieues. Mais il nous semble que la ville a peut-être omis de considérer que si des jeunes familles quittent Montréal pour s'installer en banlieue, il n'est pas rare que les grands-parents de ces familles choisissent de suivre la famille afin de continuer à vivre à proximité de leurs petits-enfants. Aussi, la politique familiale, dans sa forme actuelle, semble sous-estimer les liens d'entraide entre les différentes générations présentes au sein d'une famille. Bref, nous

³ Carrefour action municipale et famille (2007). *Consultation sur les conditions de vie des aînés, Mémoire du Carrefour action municipale et famille*, 4 pages.

aurions grandement souhaité que la politique familiale de la Ville de Montréal, à l’instar de d’autres politiques familiales municipales, soit davantage inclusive et qu’elle englobe la notion des liens intergénérationnels au cœur de sa définition. À titre d’exemple, citons la définition des familles retenue par le comité Famille « Les familles sont une composante importante de la société. Lieu privilégié d’apprentissage et de socialisation des individus, les familles prennent forme et évoluent dans une relation de prise en charge et de soutien réciproque entre ses membres au cours d’une vie et à travers les générations ». Une autre définition de la famille nous apparaît digne de mention, celle de la Ville de Québec. La famille y est ainsi défini :

« Afin de prendre en compte la diversité des réalités familiales, la Politique familiale privilégie une définition large et inclusive de la famille, qui met notamment l’accent sur les liens intergénérationnels. Une famille se définit comme toute entité sociale qui comporte au moins un lien parent-enfant, auquel peuvent s’ajouter d’autres liens entre proches – ceux que partagent les conjoints et la fratrie par exemple. Le lien familial peut être biologique ou social et s’exercer ou non en coresidence. Il fonde une relation de responsabilité, qui se concrétise dans la prise en charge et le soutien réciproque des membres de la famille, à divers âges de la vie.

Les familles s’occupent ainsi des personnes qui composent la société. Le choix de la famille que font plusieurs personnes – choix qui suppose un investissement personnel considérable et soutient par ailleurs le renouvellement de la société- mérite la reconnaissance et l’appui de la collectivité d’autant plus que, dans le prolongement de leurs responsabilités, parents et grands-parents collaborent souvent au dynamisme de la communauté. »

Ces définitions, en plus de mettre de l’avant l’importance des liens intergénérationnels, souligne la réciprocité de ces liens. En effet, la définition de la famille « réseau », telle que présenté par la Ville, nous donne l’impression que les aînés, les grands-parents, sont uniquement perçu comme ayant un rôle « utilitaire ». Lorsqu’il est mentionné que « Notre définition inclut donc la famille « réseau », dans le rôle qu’elle assume à l’égard de la famille résidante, en support à la croissance des enfants et des jeunes adultes. », il nous semble que c’est une vision très restreinte de ce que sont les liens intergénérationnels. À cet effet, citons le Conseil des aînés⁴ qui, selon nous, exprime bien toute la richesse des liens intergénérationnels et leur réciprocité :

« Au sein d’une famille, un individu ne s’attend pas à ce qu’on lui rende immédiatement ce qu’il offre aux autres. Cette attitude d’entraide s’inscrit plutôt dans une notion élargie de la réciprocité, où l’on reconnaît que l’appui mutuel dure tout au long de la vie. [...] Bon nombre d’aînés aident leurs enfants adultes de maintes façons, notamment en contribuant à l’acompte pour l’achat d’une maison ou d’une voiture ou en gardant les petits-enfants. Les parents âgés peuvent aussi jouer un rôle important lorsque leur fils ou leur fille vit une crise, comme le

⁴ Conseil des aînés (2007), *Mémoire présenté à la consultation publique sur les conditions de vie des personnes aînées*, 21 pages.

chômage ou la rupture d'un mariage. Souvent les adultes ont recours à leurs parents en cas de besoin, que ce soit pour le logement, l'aide financière ou le soutien affectif. Par ailleurs, plusieurs filles, fils, petits-enfants et autres membres de la famille offrent un soutien à leurs proches âgés lorsqu'il s'agit d'activités quotidiennes, d'entretien ménager, de transport ou de conseils financiers. De plus, les jeunes aident les parents âgés à composer avec les systèmes de santé et de services sociaux qui sont d'une complexité grandissante. Ainsi, la famille demeure un lieu significatif de solidarité et de partage. Le soutien aux personnes âgées est vu comme un juste retour d'ascenseur. Même dans les familles vieillissantes, l'échange et le partage s'effectuent aussi bien dans le sens ascendant que descendant, se dessinant selon les besoins. »

FAVORISER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS, CONCRÈTEMENT!

Bien que l'un des objectifs de la politique familiale de la Ville de Montréal soit de favoriser les liens intergénérationnels, il est très difficile de trouver dans les orientations et les actions proposées quoique ce soit qui viendrait spécifiquement répondre à cet objectif. À titre d'exemple, regardons de plus près ce qui pourrait avoir un impact sur les liens intergénérationnels dans chacun des cinq volets du plan collectif d'action famille :

- **Quartiers vivants** : La Ville de Montréal identifie certains enjeux ayant trait à la vie de quartier, dont celui d'encourager la mixité des quartiers, entre autres par l'inclusion en habitation, par le rapprochement interculturel, etc. À cet égard, il nous apparaît judicieux de souligner l'importance, pour les familles, de vivre dans des quartiers où toutes les générations se côtoient. Notamment, pour une famille avec de jeunes enfants, il est beaucoup plus intéressant de pouvoir visiter grand-père et grand-mère lorsque ceux-ci habitent le même quartier, à proximité. À l'inverse, il est plus facile pour les grands-parents d'aider les jeunes familles, en allant chercher les petits enfants à la garderie par exemple, lorsque tous les membres de la famille habitent le même quartier. C'est pourquoi nous croyons que la Ville devrait s'assurer, dans chaque quartier, qu'une offre suffisante et intéressante de logements adaptés et à prix modique soit disponible pour les aînés.
- **Habitation** : La Ville de Montréal constate, à juste titre, « que le contexte actuel du marché de l'habitation est défavorable aux jeunes familles et accélère le départ vers les banlieues des ménages incapables d'acquérir une première propriété à Montréal. ». À ce sujet, plusieurs familles montréalaises souhaiteraient que la Ville de Montréal privilégie et

favorise des projets d'habitation intergénérationnelle. Il y a là certainement une occasion, pour la Ville de Montréal, d'être créatif et de se positionner comme chef de file en la matière. Que ce soit la situation de parents âgés qui souhaiteraient céder leur maison à leurs enfants tout en continuant d'y demeurer, ou que ce soit des enfants adultes qui voudraient adapter leur maison pour pouvoir accueillir les grands-parents, des mesures et des adaptations sont nécessaires pour garder les familles à Montréal. N'oublions pas que plusieurs jeunes familles souhaitent rester à proximité de leurs parents vieillissants, non seulement pour favoriser les liens intergénérationnels entre les grands-parents et les petits-enfants, mais aussi pour veiller au bien-être de parents vieillissants qui peuvent vivre certains problèmes de santé. Cet aspect est d'une grande importance pour préserver une qualité de vie, tant chez les parents âgés que chez leurs proches aidants. À cet égard, on peut très bien imaginer que le fait de vivre dans le même immeuble, pour des proches aidants et des parents âgés, peut faciliter la prise en charge des besoins et la conciliation famille-travail-soin. En ce sens, nous croyons qu'il est important pour la Ville de Montréal d'encourager l'implantation d'habitation visant le rapprochement intergénérationnel. Ne serait-ce que dans l'objectif de contrer l'isolement des familles, une préoccupation majeure en ces temps modernes. À ce sujet, citons les propos de Baillargeon (2005):

« L'isolement social des familles constitue l'une des réalités préoccupantes. L'isolement a fait l'objet de nombreuses études [...] qui démontrent l'importance du réseau social comme facteur de protection pour la santé physique et mentale. [...] L'autorisation de bâtir et la construction de maisons intergénérationnelles, qui représentent une nouvelle façon d'organiser l'espace afin de favoriser le soutien familial, illustrent bien la possibilité et l'intérêt de lier le spatial et le social. [...] L'organisation de l'espace et de la mobilité peut accentuer l'isolement social des familles ou, au contraire, favoriser leur appartenance sociale à un groupe communautaire, au voisinage, au quartier et à la collectivité locale dans son ensemble. »⁵

- **Circulation et transport :** Soulignons que plusieurs des actions proposées par la Ville à ce chapitre, bien que ne ciblant pas spécifiquement les aînés, leur seront bénéfiques. (ex : apaiser la circulation dans les secteurs résidentiels, accorder une priorité absolue aux piétons, etc.). Toutefois, nous croyons qu'une panoplie d'autres actions pourrait être encouragée par la Ville de Montréal. Par exemple, pourquoi ne pas offrir aussi le service

⁵ Baillargeon, Donald (2005). "Les politiques municipales dans une optique familiale", *5 bilans et perspectives. Le rapport 2004-2005 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Conseil de la Famille et de l'Enfance, pp. 166-203.

entre deux arrêts aux aînés et pas seulement aux femmes et aux jeunes filles. Également, nous aimerions voir la Ville de Montréal développer et encourager l'implantation de places de stationnement réservés aux femmes enceintes, aux familles et aux aînés, notamment à proximité des entrées de centre d'achat.

Pour ce qui est du transport actif, nous pensons à la question des pistes cyclables et de la « cohabitation » entre cyclistes et triporteurs. Ces véhicules, majoritairement utilisés par des aînés, ne sont pas toujours bien accueillis par les cyclistes sur les pistes cyclables. Pourtant, imaginons tout le plaisir pour la famille de partir en randonnée à vélo accompagné des grands parents. Il y aurait lieu de sensibiliser les différents usagers des pistes cyclables à la cohabitation harmonieuse. Aussi, pourrait-il être envisagé d'élargir certaines pistes cyclables?

Pour ce qui est de la circulation, étant donné que plusieurs grands-parents vont chercher les enfants à la garderie, il nous semblerait judicieux d'allonger les temps pour traverser les intersections aux abords des garderies et des écoles. Ceci augmenterait la sécurité des aînés, mais aussi celle des enfants.

- **Sécurité publique** Montréal). Les enjeux de sécurité publique touchent tous les membres de la famille, les aînés y compris. On peut même souligner que la sécurité des uns a un effet sur la qualité de vie des autres. Donnons l'exemple des aînés vivant seuls à domicile (il est à noter que plus de 35 % des personnes de 65 ans et plus vivent seules). Ces derniers peuvent être en légère perte d'autonomie, recevoir les services de soutien à domicile de leur CLSC et le soutien de leurs proches aidants. Ceux-ci, les fils et les filles des aînés, souvent chef de famille eux-mêmes et travailleurs, sont souvent préoccupés par la sécurité de leur aîné qui demeure seul à la maison. À ce titre, la Ville de Montréal pourrait initier un système à coût modique, pour garder contact avec les aînés vivant seuls, ainsi qu'un système d'appel d'urgence. Cette initiative aurait pour effet de sécuriser les aînés eux-mêmes, mais aurait de même un impact majeur sur la tranquillité d'esprit des proches aidants, qui peuvent partir travailler en paix, sachant que leur proche aîné sera secouru rapidement.

Par ailleurs, les HLM pour aînés sont parfois le théâtre de scènes de violence et de criminalité, ce qui a pour effet d'augmenter le sentiment d'insécurité chez les aînés et les

membres de leur famille qui en prennent soin. Il serait donc souhaitable de favoriser une présence accrue d'intervenants communautaires dans ces tours d'habitation.

- **Culture, sports et loisirs** : La Ville souhaite « valoriser la participation des familles aux activités et offrir des activités adaptées aux besoins des familles. », mais force est de constater que rien ne semble pensé, dans le plan d'action, en fonction d'une implication des grands-parents dans les activités offertes aux familles. À cet égard, nous aurions aimé que la Ville inclue dans ses actions visées une préoccupation pour le rôle des aînés de la famille. Entre autres, de nombreuses activités à caractère intergénérationnel pourraient être développées. À titre d'exemple, la Ville pourrait encourager les bibliothèques à développer une programmation d'activités intergénérationnelles, telles l'heure du conte avec des bénévoles aînés, des clubs intergénérationnels d'internautes, des activités d'artisanat jeunes-aînés, etc. La programmation des centres sportifs et de loisirs pourrait inclure des clubs de marche familiale, des activités de jardinage intergénérationnel. Toutes ces occasions de rencontres entre jeunes et moins jeunes seraient une belle opportunité de partager des moments de qualité pour tous les membres de la famille. Ces activités entre petits-enfants et grands-parents permettraient aux parents de prendre un peu de répit. Cet aspect est non négligeable lorsqu'il est question d'améliorer la qualité de vie des familles montréalaises.

CONCLUSION

Comme le souligne l’OMS (2007), les deux tendances mondiales que sont le vieillissement démographique et l’urbanisation vont, ensemble, fortement marquer le 21^e siècle. La TCAÎM souhaite rappeler que les personnes âgées constituent une ressource pour leur famille, leur communauté et l’économie, lorsqu’elles vivent dans un cadre porteur et favorable. Pour promouvoir le bien-être et la contribution des citoyens âgés et maintenir la prospérité des villes, il est nécessaire et logique de rendre les villes plus accueillantes pour les aînés, et ce à travers l’ensemble des politiques et programmes municipaux, notamment à travers la politique familiale (OMS, 2007)⁶.

Bien que nous ayons pris connaissance de plusieurs politiques familiales déposées par différents arrondissements de Montréal et que celles-ci fassent davantage écho aux types de mesures suggérées par la TCAÎM, nous aurions souhaité que la Ville de Montréal, si elle compte jouer son rôle de chef de file, soit un exemple en terme de politique familiale inclusive et qu’elle reconnaisse l’apport considérable des grands-parents dans la qualité de vie des familles montréalaises. Faut-il rappeler qu’en 2001, un montréalais sur cinq aura 65 ans et plus et que ces aînés font partie intégrante des familles montréalaises, celles d’aujourd’hui et de demain ?

Nous ne pouvons terminer sans exprimer le souhait que les aînés soient représentés dans le cadre du chantier-famille Montréal qui sera mis sur pied. Enfin, la TCAÎM offre sa collaboration en tant que partenaire et se montre disponible pour tout développement d’une politique familiale dont l’objectif et la finalité seraient de réaliser Montréal, ville pour toute la famille!

Mémoire adopté le 22 novembre 2007 par le Conseil d’administration de la TCAÎM :
Lise Beaudoin, présidente - Henri Gervais, vice président - Jeanne D’Arc Zingboim, trésorière - Cécile Plourde, secrétaire et Lise Labelle, Lucy Chahinian, Élisabeth Daoust, Huguette Robert, Claire Tougas, administratrices.

⁶ Organisation mondiale de la Santé (2007). Guide mondial des villes-amies des aînés, 78 pages.

Listes des membres de la Table de concertation des aînés de Montréal

Membres associés (44 organismes)

- Alliance 3^e Âge Grand Plateau
- Association de professionnelles et professionnels à la retraite du Québec (APRQ)
- Association des aînés vietnamiens de Montréal
- Association des citoyens d'origine haïtienne au Canada (ACOHC)
- Association des grands-parents de Montréal
- Association des personnes âgées immigrantes Inc. (ASPAI)
- Association des popotes roulantes du Montréal métropolitain
- Association des retraités et retraitées de l'enseignement du Québec (AREQ)
- Association hellénique des femmes âgées du Québec (FILIA)
- Association L'amitié n'a pas d'âge
- Association nationale des retraités fédéraux, section Montréal
- Association québécoise de gérontologie - Région de Montréal et Montérégie
- Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA)
- Au rendez-vous des cultures
- Centre Berthiaume-du Tremblay
- Centre communautaire congolais des aînés
- Centre d'Action bénévole de Montréal
- Centre juif Cummings pour aînés
- Club d'activités physiques APADOR
- Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO)
- Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes
- Croix de Secours arménienne
- Entraide Bois-de-Boulogne
- FADOQ, région Île de Montréal
- Forum des citoyens aînés de Montréal
- La Cinquantelle
- Le conseil des personnes âgées de la communauté noire de Montréal Inc.
- Le P.A.S. de la rue

- Les petits frères des Pauvres
- Mains secourables
- Patro Le Prévost Inc.
- Regroupement des aidants et aidantes naturel(le)s de Montréal (RAANM)
- Regroupement des associations québécoises de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de l'Île de Montréal (AQDR)
- Regroupement des infirmières et infirmiers retraités Montréal-Laval (RIIR)
- Regroupement des organismes pour les aînés des Faubourgs (ROAF)
- Regroupement des organismes pour aînés du Sud-Ouest (ROPASOM)
- Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR) Conseil régional FTQ - Montréal métropolitain
- Résidence ukrainienne - Villa ukrainienne
- Secours aux aînés - Fondation Jules et Paul-Émile Léger
- Services à la famille chinoise du Grand Montréal / Centre Man Sau des aînés chinois
- Table de concertation des aînés d'Hochelaga-Maisonneuve
- Table de concertation des aînés d'Outremont
- Table des aînés de Rivière-des-Prairies - CLSC Rivière-des-Prairies
- Vivre et vieillir à Rosemont (VVR)

Membres affinitaires (13 organismes)

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
- Agence de santé publique du Canada
- Centre Dollard-Cormier
- Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal
- Direction de santé publique de Montréal – Unité Environnement urbain et santé de l'Île de Montréal
- Forum Jeunesse - Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal
- Groupe Harmonie
- Institut Universitaire de Gériatrie de Montréal
- Observatoire vieillissement et société
- Office des personnes handicapées du Québec
- Office municipal d'habitation de Montréal
- Société Parkinson du Québec du Grand Montréal
- Table d'hébergement CSSS Jeanne-Mance